

EXADEX

Société Civile Professionnelle
Titulaire d'un Office
d'Huissier de Justice

Brigitte GUILLEMAIN
Bruno DURROUX
Luc LANÇON
Sandrine SCHUYTEN
Michaël GEORGET



161 rue Yves Montand - Parc 2000 –
CS 978003
34089 MONTPELLIER CEDEX 4

Tél 04 67 06 18 45 –
Fax 04 67 58 82 74
Service constat : 04.67.06.19.79 –
constat@exadex.fr

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE



Coût **379,22 € euros TTC**

HONORAIRES		220,94 €
Déplacement		7,67 €
vacation		75,00 €
total HT		303,61 €
tva	20,00%	60,72 €
Taxe fiscale		14,89 €
TOTAL TTC		379,22 €

Référence : **V-63568**

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT ET LE VINGT NEUF NOVEMBRE

A la requête de la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC**, société coopérative à capital variable, régie par les articles L 512-20 et s du Code Monétaire et Financier, dont le n° SIREN est 492 826 417 et immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le même numéro, dont le siège est Avenue du Montpelliéret, MAURIN, 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualité, domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits et obligations, par effet de fusion absorption à suite de l'assemblée générale du 26 avril 2007, de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MIDI.

Ayant constitué la **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, par le ministère de **Me Pascal ADDE**, Avocat près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, y demeurant Espace Pitot Bat C, 60 Place J. Mirouze, au cabinet duquel domicile est élu pour la présente procédure et ses suites.

Agissant **en vertu** :

De la grosse en la forme exécutoire d'un acte authentique de prêt reçu par **Maître Martine DOUTRE**, Notaire à Saint André de Sangonis, en date du 11 mai 2006, ayant donné lieu à sûreté publiée à ma Conservation des Hypothèques de MONTPELLIER 2, le 29 juin 2006, vol. 2006 V n° 3926 et 2006 V n° 3927

Et en vertu d'un commandement de payer valant saisie immobilière pour la somme de **83 303.02 euros TTC** outre les intérêts et autres dus, en date du 23 novembre 2017, et ce, conformément aux dispositions de l'article 15 du décret N° 2006 – 936 du 27 juillet 2006.

Je soussigné, **Bruno DURROUX**, Huissier de Justice Associé au sein de la **SCP EXADEX** Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice (Guillemain-Durroux-Lançon-Schuyten-Georget) à MONTPELLIER, y demeurant 161 rue Yves Montand, Parc 2000,

Certifie m'être transporté le **29 novembre 2018** sur le territoire de la Commune de CLERMONT L'HERAULT (Hérault) et sur la propriété de XXXXXXX, née le XXXXXX à XXXXXXXXXX, demeurant et domiciliée XXXXXX

Les biens et droits immobiliers dont s'agit sur la Commune de Clermont l'Hérault (Hérault) dépendant

1° un ensemble immobilier cadastré section BC n°118, 2 rue Lamartine, pour 1a et 7ca

LE LOT N°2 : au rez-de-chaussée, à gauche en regardant la porte d'entrée, avec ouverture directement sur la rue Lamartine, un local à usage de remise.
Avec les 49/1000èmes de la propriété du sol et des autres parties communes générales

LE LOT N° 5: un réduit dans l'entrée de l'immeuble à droite en entrant.
Avec les 1/1000èmes de la propriété du sol et des autres parties communes générales

LE LOT N°8 : au premier étage, à droite sur le palier, en montant l'escalier au-dessus du lot n° 2, un appartement à usage d'habitation comprenant : cuisine / séjour, chambre, salle d'eau et WC
Avec les 250/1000èmes de la propriété du sol et des autres parties communes générales

2° un ensemble immobilier cadastré section BC n°117, 4 rue Lamartine, pour 27ca

LE LOT N°3 : l'entier premier étage formant une seule pièce à usage de chambre.

Précision étant faite que les quotes-parts de la propriété du sol et des parties communes générales ne sont pas déterminées.

Il est précisé :

. que cette pièce est attenante à l'immeuble sis 2 rue Lamartine et notamment au lot n°8, ci-dessus désigné et communique avec ledit appartement.

. que cette pièce dispose d'un accès privatif et exclusif à une terrasse-et puits de lumière.

Concernant l'ensemble immobilier sis 2 rue Lamartine à CLERMONT L'HERAULT

État descriptif de division-règlement de copropriété reçu par **Maître MARTIN** notaire à CLERMONT L'HERAULT, le 12 mars 1970, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 2^{ème} bureau, le 20 mars 1970 vol. 5710 n°9

Modificatif reçu par **Maître MARTIN** notaire à CLERMONT L'HERAULT, le 24 juin 1974, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 2^{ème} bureau, le 19 juillet 1974 vol. 346 n°345 contenant suppression des lots n° 13 et 14

Concernant l'ensemble immobilier sis 4 rue Lamartine à CLERMONT L'HERAULT

État descriptif de division-règlement de copropriété reçu par **Maître MARTIN** notaire à CLERMONT L'HERAULT, le 16 décembre 1968, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 2^{ème} bureau, le 17 janvier 1969 vol. 4978 n°16

Modificatif reçu par **Maître MARTIN** notaire à CLERMONT L'HERAULT, le 12 mars 1970, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 2^{ème} bureau, le 20 mars 1970 vol. 5710 n°10

Déclarant en outre que ces biens appartiennent à XXXXXXXXX, suivant acte d'acquisition reçu par **Maître DOUTRE** notaire à SAINT ANDRE DE SANGONIS, le 11 mai 2006, publié au service de la publicité foncière de Montpellier 2^{ème} bureau le 29 juin 2006 vol.2006 P n°8677

J'ai débuté mes opérations à **14 heures 00**

LE LOT N°2 : au 2 rue Lamartine au rez-de-chaussée, à gauche en regardant la porte d'entrée, avec ouverture directement sur la rue Lamartine, un local à usage de remise : état brut, avec portail bois. Il s'y trouve le cumulus de l'appartement lot 8.

LE LOT N° 5: au 2 rue Lamartine un réduit dans l'entrée de l'immeuble à droite en entrant, porte bois avec serrure.

LE LOT N° 8 : au 2 rue Lamartine et **LE LOT N°3** : au 4 rue Lamartine

Ces deux lots communiquant entre eux forment un seul appartement d'une surface Loi Carrez de 49,83 m2 qui se décompose comme suit :

Pour le Lot n°8

Un séjour/cuisine avec fenêtre et faïences murales, évier deux bacs, plan de travail en marbre, plaque de cuisson au gaz et hotte électrique pour le coin cuisine

Une chambre avec fenêtre donnant sur le puits de lumière du lot 3

Une salle d'eau avec faïences murales, meuble lavabo une vasque, une cuvette wc chasse d'eau adossée, une douche sur bac avec portes coulissantes

Pour le Lot n°3

Une chambre avec porte fenêtre donnant sur la rue avec petit balcon et porte fenêtre d'accès à la terrasse

Une terrasse puits de lumière

Sols : carrelage avec sols soules collés

Murs : peintures et tapisseries

Plafonds : peinture

Menuiseries extérieures : PVC et bois
Chauffage : absence de chauffage fixe
Eau chaude : cumulus électrique

Le bien est actuellement occupé par la propriétaire **XXXXXXXXXX**

Absence de syndic de copropriété

Cet appartement est situé dans le centre-ville de CLERMONT L'HERAULT

FOCUS EXPERTISES a réalisé les diagnostics suivants

- ▣ Constat amiante avant-vente
- ▣ Etat relatif à la présence de termites
- ▣ ERNMT / ESRIS
- ▣ Métrage (Loi Carrez)
- ▣ Diag. Installations Electricité
- ▣ Diagnostic de Performance Energétique
- ▣ Exposition au Plomb

J'ai joint au présent les photographies suivantes

LOT N° 8

Séjour : photo 1
Coin cuisine : photo 2
Chambre : photo 3
Salle d'Eau : photo 4

LOT N°3

Chambre : photo 5
Terrasse : photo 6

LOT N°2

Remise : photo 7
IMMEUBLE N°2 : photo 8
IMMEUBLE N°4 : photo 9

J'ai clôturé mes opérations à **15 heures 15**

N'ayant plus à procéder, je me suis retiré et de tout ce qui précède, j'ai dressé et signé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Bruno DURROUX



Bruno DURROUX
Huissier de Justice

LOT N° 8



Photo n° 1



Photo n° 2



Photo n° 3



Photo n° 4

LOT N°3



Photo n° 5



Photo n° 6



Photo n° 7



Photo n° 8



Photo n° 9

